

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'UD DDEN06

Du Jeudi 04 Mars 2021

A 16 heures par visioconférence

Après avoir obtenu l'accord écrit des administrateurs sur l'organisation en visioconférence de cette réunion, le président de l'UD les a convoqués pour cette réunion.

Étaient présents et visibles à l'écran :

Mesdames Michelle MESSIN, Gabrielle RAU, Chantal MARTUCCI,

Messieurs Claude FRAN CART, Patrick FUNEL, Serge NEUVILLE, Alain PARVENT, Jean DOUSSY, Jean MOREAU, Richard ROSSO. GUSTAVE ??

Absentes : Mme Claude CADICHON, Mme Michelle MATRINGE.

Le quorum est atteint, la réunion peut débuter.

Point 1 Renouvellement quadriennal :

Le CDEN du 19 Février a validé la liste des DDEN qui ont renouvelé leur candidature pour la période de 2021 à 2025. Cette liste présentée par l'IA DASEN comporte 63 noms de DDEN qui se répartissent sur les différentes circonscriptions d'inspections d'Education Nationale du département. Les noms de plusieurs DDEN apparaissent sur deux circonscriptions différentes, ce qui est normal puisque cela correspond à leurs souhaits.

Le président de l'Union a reçu cette liste au titre de membre du CDEN le Mercredi 17 Février, avec un délai trop court pour faire corriger quelques petites erreurs et oublis.

Les dossiers des candidatures suivantes seront représentés à l'IA DASEN le plus rapidement possible afin que ces DDEN soient eux aussi affectés à la rentrée scolaire 2021 2022.

Il s'agit des dossiers concernant :

Madame MIMOUNY (pour délégation de Val de Siagne)

Madame BELLONE-HUBERT (pour délégation de Menton)

Madame TOMASINI (pour la délégation de Grasse)

Madame LAVILLE VULTAGGIO (pour la délégation de Carros)

Il y a trois dossiers de futurs DDEN en attente :

Mme MIANO,

Monsieur PASCAL,

Mme Marie-Hélène ROUBAUDI,

Qui seront transmis à l'IA DASEN pour validation.

Il faudra aussi régler trois problèmes d'affectations :

Celui de Mr GIUGE qui s'est trompé de circonscription IEN et qui a été désigné pour la circonscription IEN NICE 2 au lieu de la circonscription NICE 7 (délégation de Saint André)

Celui de Madame TOMASINI Guillemette qui a, semble-t-il, décidé d'abandonner des écoles d'une délégation. La délégation de Grasse Val de Siagne confirmera cette décision au président de l'UD.

Probablement le changement de circonscription (mais c'est encore à confirmer) de Mme SAVE-GUYOT qui devrait déménager de NICE pour VENCE.

Le nombre de DDEN est en très forte baisse après ce renouvellement. Peut-être faut-il espérer que certains DDEN n'ont pas répondu, prétextant ne pas avoir reçu le courrier adressé par la Poste, ou avoir tout simplement oublié de renvoyer le dossier complété.

Nous constatons que certaines délégations ne comptent dans leurs effectifs que très peu de DDEN, c'est le cas pour CANNES - Le CANNET (5), ANTIBES - VALBONNE (3), VENCE (2), SAINT ANDRE Vallées du Paillon (4)

Cette situation ne peut pas perdurer car elle risque d'aboutir à la suppression de délégations et par voie de conséquence d'AL.

Le président de l'UD n'est pas favorable à la disparition de délégations et d'AL qui ne pourraient se faire sans des procédures administratives statutaires mais lourdes.

Sur propositions de plusieurs administrateurs, une commission va être constituée pour étudier toutes les possibilités qui pourraient éviter des suppressions d'AL et de délégations.

Le président de l'UD demande aux responsables des délégations de lui faire parvenir la liste de leurs DDEN avec mention des noms de chaque école d'affectation, adresse postale, adresse e-mail des Directrices ou Directeurs, il a déjà reçu la liste de Cannes et celle de Cagnes. Il s'occupera avec Jean DOUSSY des DDEN des délégations d'Antibes, de Vence et de Saint André.

Ces informations lui permettront de compléter les courriers à adresser aux IEN pour confirmer les choix des délégations concernant les affectations des DDEN auprès des Mairies, des Directrices (ou Directeurs) des écoles.

Le président



Richard ROSSO

le secrétaire de séance



Claude FRAN CART